

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019. BUDGET ANNEXE DU BÂTIMENT A USAGE COMMERCIAL. ADOPTION

Séance du 25 juin 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq juin à dix-neuf heures.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Jacques Mangon, maire.**

Présents :

M Mangon, M Augé, Mme Layrisse, Mme Dumas, M Acquaviva, M Dubos, Mme Thibaudeau, Mme Hanusse, M Claudin, Mme Picard, Mme Alhaitz, Mme Nardini, M Alban, M Pages, M Bouteyre, Mme Baron, Mme Barrière, M Auffret, M Roucher, M Delpech, M Garnier, Mme Rivière, Mme Durand, M Guichoux, M Cases, M Morisset, M Cristofoli, M Ouillade

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Braun à Mme Dumas
Mme Le Moller à M Garnier
M Leblond à M Acquaviva
Mme Demare à Mme Layrisse

Absent(s) :

M Demanes, M Barat, Mme Rigaud

Secrétaire de séance : Mme Françoise Hanusse.

La séance est ouverte,

Délibération du : 25 juin 2019
Rendue exécutoire le : 27 juin 2019
Publiée le : 27 juin 2019

Signé : Le maire Jacques Mangon

Délibération du conseil municipal

Séance du 25 juin 2019

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019. BUDGET ANNEXE DU BÂTIMENT A USAGE COMMERCIAL. ADOPTION

M Antoine Augé, Adjoint au maire délégué aux Finances, au personnel, à l'administration générale et aux déplacements présente le rapport suivant.

Considérant l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2019 du Budget Annexe du bâtiment à usage commercial adopté par délibération n° DG18_156 du Conseil Municipal du 12 décembre 2018,

Le Budget Supplémentaire du Budget Annexe du bâtiment à usage commercial pour l'exercice 2019 s'équilibre comme suit :

	Chapitres budgétaires	Dépenses		Chapitres budgétaires	Recettes	
		Réelles	Ordre		Réelles	Ordre
Fonctionnement	011 – Charges à caractère général	248 286,91				
	Total	248 286,91	0,00	Total	0,00	0,00
				002 – Résultat reporté	248 286,91	
	Total de la section de fonctionnement	248 286,91		Total de la section de fonctionnement	248 286,91	
Investissement						
	Total	0,00	0,00	Total	0,00	0,00
	Total de la section d'investissement	0,00		Total de la section d'investissement	0,00	
	Total du BS 2019	248 286,91		Total du BS 2019	248 286,91	

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

Adopte tel qu'annexé à la présente délibération, le Budget Supplémentaire du Budget Annexe du bâtiment à usage commercial pour l'exercice 2019 qui s'équilibre comme ci-dessus.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **31 POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 25 juin 2019

pour expédition conforme

Le maire,



Jacques Mangon



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DG19_057
Date de la décision:	2019-06-25 00:00:00+02
Objet:	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019. BUDGET ANNEXE DU BÂTIMENT A USAGE COMMERCIAL. ADOPTION
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-213304496-20190625-DG19_057-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-213304496-20190625-DG19_057-DE-1-1_0.xml	text/xml	946
nom de original:		
DG19_057.pdf	application/pdf	526907
nom de métier:		
70_DE-033-213304496-20190625-DG19_057-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	526907

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 juin 2019 à 10h46min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 juin 2019 à 10h46min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 juin 2019 à 10h46min14s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 juin 2019 à 10h46min34s	Reçu par le MI le 2019-06-27